CENTRE D'ANIMATION SOCIALE Jean-Claude LAUDE
☎ 02.43.82.82.21 - accueil@cas-champagne.fr
Site : centreanimationsociale-champagne.fr

3-12 ans

Accueil de Loisirs

L'ACCUEIL DE LOISIRS DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE/JCL EST OUVERT AUX ENFANTS DE 3 A 12 ANS

☺ En période scolaire : les mercredis après-midi avec repas,
☺ Les vacances scolaires : Automne, Noël (du 19 au 23 déc. 2016),
Hiver, Printemps,
☺ L'été en Juillet et Août.

L'ACCUEIL DE LOISIRS EST REPARTI SUR 2 SITES POUR DIFFERENCIER LES TRANCHES D'AGE :

☺ Le Centre d'Animation Sociale/JCL (6-12 ans)
sauf en juillet,
☺ La Maison de l'Enfance (3-5 ans).

L'accueil de loisirs bénéficie de nombreux équipements mis à disposition par la commune (gymnase, terrains de sport extérieurs, préau et extérieurs de l'école Jacques Prévert, cantine…).

Vacances d'automne du 19 octobre au 02 novembre 2016

Les îles et les pirates

Halloween
Vendredi 28 octobre

« goûter parents » le vendredi 28 octobre

Vacances de Noël du 19 au 23 decembre 2016

Le monde polaire

« goûter parents » le jeudi 22 décembre

Vacances d'hiver du 12 au 23 fevrier 2017

Le moyen âge

Carnaval
Jeudi 23 février

« goûter parents » le vendredi 17 février
Et le vendredi 24 février

VACANCES DE PRINTEMPS DU 10 AU 21 AVRIL 2017

Les explorateurs

« goûter parents » le vendredi 14 avril
Et le vendredi 21 avril

VACANCES D'ETE 2017

L'accueil de loisirs fonctionnera tout l'été.
Il accueillera les enfants de 3 à 12 ans.

Les projets thématiques de l'été ainsi que les camps vous seront présentés en mai 2017 dans une plaquette spéciale.

Durant l'été, seront organisés des « goûters et des veillées parents » afin de partager des moments avec les familles, les équipes d'animation et les enfants.

Accueil de Loisirs 3-12 ans

LES MODALITES D'ACCUEIL ET D'INSCRIPTION

Les mercredis en ½ journée

Accueil (sans repas) 13h30 à 17h30 ou Accueil (avec repas) 12h30 à 17h30
Accueil échelonné jusqu'à 14h00 - Départ des enfants de 17h00 à 17h30 - Péricentre de 17h30 à 18h30

Les vacances scolaires*

Accueil de 08h30 à 17h30 - Accueil échelonné de 08h30 à 10h00
Départ des enfants de 17h00 à 17h30 - Pas de Péricentre

Inscription à la semaine entière ou sur 4 jours (absence uniquement possible le mercredi ou le vendredi de chaque semaine)

- Matin (8h30 à 12h00) uniquement pour les moins de 6 ans
- Après midi (13h30 à 17h30) uniquement pour les plus de 10 ans
- Journée complète (08h30 à 17h30)
- En cas de sortie, les repas sont fournis

Réservation obligatoire après

- Règlement de la totalité des temps d'accueils (paiement possible en plusieurs chèques échelonnés)
- Avoir fourni l'ensemble des documents demandés à l'inscription
- Après s'être acquitté de l'adhésion au Centre d'Animation Sociale

Les absences ne seront pas remboursées, sauf production d'un certificat médical.

Exception:
Pour les mercredis en période scolaire, l'annulation peut se faire dans un délai de 15 jours avant la séance réservée sans justification. Dans ce cas elle donnera lieu à production d'un avoir ou au remboursement.

Documents à fournir pour l'inscription de votre (vos) enfant(s)

- Fiche d'Inscription dûment remplie
- Fiche sanitaire dûment remplie
- Copie des vaccins
- Numéro d'Allocataire CAF/MSA,
- Copie attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité,

Adhésion de 8.00 euros obligatoire pour toute inscription à l'A.L.S.H.

TARIF SELON QUOTIENT C.A.F.

Les mercredis en période scolaire

COMMUNE

Quotient familial	≤ 400	≤ 530	≤ 700	≤ 900	≤ 1100	≤ 1300	≤ 1500	≥ 1501
En après-midi **avec** le repas	5.06	5.31	5.71	6.31	7.16	8.31	9.06	11.06
En après-midi **sans** le repas	1.32	1.52	1.84	2.32	3.00	3.92	4.52	6.12

HORS COMMUNE

Quotient familial	≤ 400	≤ 530	≤ 700	≤ 900	≤ 1100	≤ 1300	≤ 1500	≥ 1501
En après-midi **avec** le repas	6.10	6.35	6.75	7.35	8.20	9.35	10.10	12.10
En après-midi **sans** le repas	1.72	1.92	2.24	2.72	3.40	4.32	4.92	6.52

Péricentre du mercredi

COMMUNE

Quotient familial	≤ 400	≤ 530	≤ 700	≤ 900	≤ 1100	≤ 1300	≤ 1500	≥ 1501
½ heure	0.17	0.19	0.23	0.29	0.38	0.49	0.57	0.77

HORS COMMUNE

Quotient familial	≤ 400	≤ 530	≤ 700	≤ 900	≤ 1100	≤ 1300	≤ 1500	≥ 1501
½ heure	0.22	0.24	0.28	0.34	0.43	0.54	0.62	0.82

Les vacances scolaires

COMMUNE

Quotient familial	≤ 400	≤ 530	≤ 700	≤ 900	≤ 1100	≤ 1300	≤ 1500	≥ 1501
Journée avec repas	6.38	6.83	7.55	8.63	10.16	12.23	13.58	17.18
Matinée sans repas	1.16	1.33	1.61	2.03	2.63	3.43	3.96	5.36
Après-midi sans repas	1.32	1.52	1.84	2.32	3.00	3.92	4.52	6.12

Tarif d'un repas commune : 3.41 euros

HORS COMMUNE

Quotient familial	≤ 400	≤ 530	≤ 700	≤ 900	≤ 1100	≤ 1300	≤ 1500	≥ 1501
Journée avec repas	7.82	8.22	8.99	10.07	11.60	13.67	15.02	18.62
Matinée sans repas	1.51	1.68	1.96	2.38	2.98	3.78	4.31	5.71
Après-midi sans repas	1.72	1.92	2.24	2.72	3.40	4.32	4.92	6.52

Tarif d'un repas hors commune : 3.95 euros

Dégressivité des tarifs à partir du 2ème enfant inscrit

*** Une étude est en cours pour pouvoir proposer un péricentre pendant les vacances scolaires. Nous espérons pouvoir être plus précis dans notre prochain journal.**